

COMMUNE DE MUS

Pour l'autorité compétente par délégation

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 29 mars 2022
 Nombre de conseillers en exercice : 15

Le lundi quatre avril deux mille vingt-deux, à dix-huit heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de MUS, régulièrement convoqués, se sont réunis au lieu habituel de leur séance, sous la présidence de Monsieur Patrick BENEZECH, le Maire.

Présents : Madame Armelle GROSJEAN, 1^{ère} Adjointe, Monsieur Stéphane CALANDRAS, 2^{ème} Adjoint et Madame Solenne BAYLE GOUTORBE, 3^{ème} Adjointe.

Mesdames et Messieurs Frédéric AUSSEL, Yaëlle BECHARD, Jean-Louis BLANC, Philippe CABOT, Emilie GACHON CARRETTE, Christelle LIVIGNI PALOMINO, Corinne ORTEGA DOREY, Philippe POUJOL, Etienne RAGOT, conseillers municipaux.

Absents excusés : Madame Magali RABANIT, Monsieur Ghislain MARCANT.

Madame Magali RABANIT donne procuration à Madame Yaëlle BECHARD.
 Monsieur Ghislain MARCANT donne procuration à Madame Armelle GROSJEAN.

La séance est ouverte à dix-huit heures et trente minutes. Madame Solenne BAYLE GOUTORBE est désignée secrétaire de séance.

Lecture du dernier compte rendu faite, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

017-2022 APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Madame Armelle GROSJEAN, 1^{ère} Adjointe, déléguée aux finances rappelle que le CA 2021 a été présenté et discuté en commission des finances élargie à l'ensemble du conseil municipal, le 30 mars 2022.

Monsieur le Maire quitte la salle du conseil et ne participe pas au vote. Sous la présidence de Madame Armelle GROSJEAN, 1^{ère} Adjointe :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-31, L.2122-21, L.2343-1 et 2 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 14 avril 2021, approuvant le Budget Primitif 2021 ;

Vu les délibérations du Conseil Municipal, approuvant les différentes Décisions Modificatives 2021 ;

Les résultats du Compte Administratif 2021 se présentent de la manière suivante :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	ENSEMBLE
RESULTAT POSITIF 2020	173 433.88	39 740.12	213 174.00
RECETTES 2021	1 209 068.80	676 110.38	1 885 179.18
S/S TOTAL RECETTES	1 382 502.68	715 850.50	2 098 353.18
RESULTAT NEGATIF 2020	0,00	0,00	0,00
DEPENSES 2021	1 108 804.85	799 896.51	1 908 701.36
S/S TOTAL DEPENSES	1 108 804.85	799 896.51	1 908 701.36
RESULTAT DE CLOTURE 2021	273 697.83	- 84 046.01	189 651.82
RESTES A REALISER RECETTES 2021		226 659.00	226 659.00
RESTES A REALISER DEPENSES 2021	0.00		
TOTAL 2021	273 697.83	142 612.99	416 310.82

Entendu l'exposé de Madame Armelle GROSJEAN et après avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 2 abstentions et 12 voix pour :

- Adopte le Compte Administratif 2021 du budget principal tel que présenté ci-dessus.

Pour copie conforme,
A Mus, le 05 avril 2022,
Le Maire,



Patrick BENEZECH.